

PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ AIDE A LA LECTURE

STRUCTURATION DU PRS :

Le Projet Régional de Santé a 3 composantes :

I - Le cadre d’Orientation Stratégique

II - Le Schéma Régional de Santé

III - Le Programme Régional d’Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis (PRAPS).

I - Le cadre d’Orientation Stratégique comporte 4 parties :

1. Les éléments de **diagnostic régional**
2. **L’ambition** prenant en compte une préoccupation éthique
3. Les **5 engagements** pour agir :
 - une phrase introductive explicitant chaque engagement et décrivant la plus-value attendue,
 - Des éléments de définition,
 - Des illustrations par plusieurs projets marquant l’approche volontariste de l’ARS,
 - les indicateurs de la Stratégie Nationale de Santé correspondants.
4. Les **5 clés de transformation** pour réussir.

II - Le Schéma Régional de Santé : se propose, pour agir efficacement sur le système de santé, d’aborder les différents sujets de santé selon 3 dimensions complémentaires :

- les thèmes transversaux,
- les parcours prioritaires,
- et les équipements, activités et filières de soins.

Pour chaque sujet de santé, est réalisée une présentation de l’ambition à 5 ans, des orientations nationales, du diagnostic régional, des priorités et projets retenus.

Son décrits spécifiquement pour les équipements et activités de soins : les objectifs quantitatifs, les éventuels transformations – regroupements – coopérations et les objectifs qualitatifs.

- ✓ 47 projets guideront l’action de l’ARS pour les 8 thèmes transversaux.
- ✓ 38 projets ont été identifiés, au service des 5 parcours prioritaires

La sélection des projets a été réalisée par l'ARS, à l'issue de l'ensemble des travaux menés avec les acteurs de santé, selon 4 critères :

- le projet **sert l'Ambition** : protéger la personne en situation de vulnérabilité, réduire les Inégalités Sociales et Territoriales de Santé ou au moins, ne pas les aggraver ;
- le projet **est en phase avec le diagnostic régional** dont les enseignements des anciens PRS ;
- Le projet **s'inscrit en tant que véritable projet** circonscrit dans le temps, avec des livrables attendus ;
- Le projet **est soutenable y compris financièrement**.

En fin de document, un chapitre **Repères** permet d'identifier les projets qui se rapportent à un thème donné.

III - Le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis (PRAPS) est structuré autour :

- d'un diagnostic,
- de 6 enjeux,
- de 5 priorités déclinées, dans un document annexé, en fiches actions.

DOCUMENTS D'AIDE A LA LECTURE :

Pour faciliter la lecture du PRS, peuvent être appréhendés :

- le **diagnostic régional** basé notamment sur les données de santé et permettant de repérer les caractéristiques de la région Occitanie et ses spécificités,
- les éléments de **bilans des actions réalisées** au cours de la période couvrant les PRS précédents, classés par parcours et thèmes, et qui ont servi de point de départ à la réflexion et aux travaux,
- un **glossaire** unique explicitant tous les acronymes employés,
- Un **plan détaillé** du Schéma Régional de Santé permettant de mieux repérer au sein des thèmes transversaux et des parcours prioritaires, les priorités et les projets, ainsi que la structuration des équipements, activités et filières de soins,
- La **liste des plans et programmes** nationaux et leur déclinaison régionale.

Est également mis à disposition :

- le **lexique parcours** élaboré par le niveau national qui explicite les différents concepts et établit un lien avec les textes règlementaires qui s'y rapportent.